

L'ORÉAL

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
Au 30 juin 2021

SOMMAIRE

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	4
1.1. Le Groupe consolidé	4
1.2. Information sectorielle	5
1.3. Faits marquants de la période	8
1.4. Facteurs de risques et transactions entre parties liées	8
1.5. Perspectives	9
1.6. Événements postérieurs à la clôture	9
2. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2021	10
2.1. Comptes de résultat consolidé comparés	11
2.2. État du résultat global consolidé	12
2.3. Bilans consolidés comparés	13
2.4. Tableaux des variations des capitaux propres consolidés	14
2.5. Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	16
2.6. Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	17
3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2021	33
4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	34

L'ORÉAL

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

au 30 juin 2021

Situation semestrielle au 30 juin 2021

Les comptes qui suivent ont été examinés par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2021 et ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes.

Il y a lieu de rappeler que les résultats semestriels de L'Oréal ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'exercice annuel.

1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ

À données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, la croissance du chiffre d'affaires du Groupe L'Oréal ressort à +20,7 %.

L'effet net de changement de structure est de +1,1 %.

La croissance à taux de change constants ressort à +21,8 %.

Les effets monétaires ont eu un impact négatif de -5,6 %. En extrapolant les cours de change du 30 juin 2021, c'est-à-dire avec 1 € = 1,1871 \$ jusqu'au 31 décembre, l'impact des effets monétaires s'établirait à environ -2,3 % sur le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'année 2021.

À données publiées, le chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2021 atteint 15,19 milliards d'euros, en croissance de +16,2 %.

1.1.1. Compte de résultat consolidé

La marge brute, à 11 327 millions d'euros, ressort à 74,5 % du chiffre d'affaires, en augmentation de 140 points de base par rapport au premier semestre 2020.

Les frais de Recherche et Innovation, à 489 millions d'euros, représentent 3,2 % du chiffre d'affaires.

Les frais publi-promotionnels ressortent à 32,6 % du chiffre d'affaires, en augmentation de 210 points de base.

Les frais commerciaux et administratifs, à 19,1 % du chiffre d'affaires, sont en recul de 200 points de base par rapport au premier semestre 2020.

Au total, le résultat d'exploitation s'établit à 2 988 millions d'euros, en augmentation de 170 points de base par rapport au premier semestre 2020, à 19,7 % du chiffre d'affaires.

Les frais financiers s'élèvent à 29,4 millions d'euros.

Les dividendes de Sanofi s'élèvent à 378,3 millions d'euros.

L'impôt sur les résultats hors éléments non récurrents s'établit à 731,9 millions d'euros, soit un taux de 21,9 %, supérieur à celui du premier semestre 2020.

Le résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe ⁽¹⁾, ressort à 2 600 millions d'euros.

Le Bénéfice Net Par Action ⁽²⁾, à 4,63 euros est en augmentation de +21,1 % par rapport au premier semestre 2020.

Les éléments non récurrents s'élèvent à 237,4 millions net d'impôts, dont 315,3 millions d'autres produits et charges. Ils comprennent pour l'essentiel une dépréciation de l'écart d'acquisition de *It Cosmetics* pour 250 millions d'euros.

Après prise en compte des éléments non récurrents, le résultat net part du groupe s'établit à 2 362,6 millions d'euros.

1.1.2. Flux de trésorerie/bilan

La marge brute d'autofinancement s'élève à 3 336,1 millions d'euros, en augmentation de 25,0 %.

La variation du besoin en fonds de roulement ressort à 675,1 millions d'euros.

Les investissements, à 523,1 millions d'euros, représentent 3,4 % du chiffre d'affaires.

Le cash-flow opérationnel ⁽³⁾ s'élève à 2 137,9 millions d'euros, en augmentation de 67,7 %.

Au 30 juin 2021, après prise en compte de la dette financière de location pour un montant de 1 579 millions d'euros, la trésorerie nette s'établit à 2 372,8 millions d'euros.

(1) Le résultat net hors éléments non récurrents, part du Groupe, exclut principalement les plus ou moins-values sur cessions d'actifs à long terme, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, les effets d'impôts et les intérêts minoritaires.

(2) Résultat net dilué par action, hors éléments non récurrents, part du Groupe.

(3) Cash-flow opérationnel = Marge brute d'autofinancement + variation du besoin en fonds de roulement - investissements.

1.2. INFORMATION SECTORIELLE

1.2.1. Chiffre d'affaires par Division



La Division des Produits Professionnels enregistre une très forte progression de + 41,0 % à données comparables et + 32,6 % à données publiées, renforçant à nouveau son leadership sur un marché qui se remet progressivement de la crise sanitaire.

La Division tire parti des trois tendances de fond du métier : la digitalisation des salons, le développement des coiffeurs indépendants et l'explosion du e-commerce. Toutes les Zones géographiques sont en croissance avec une performance record aux États-Unis. La Division confirme également son succès en Chine continentale avec une très forte progression en e-commerce et en salons. Elle poursuit sa dynamique de croissance en Europe, portée par l'Allemagne et la France.

Le soin du cheveu reste le premier contributeur à la croissance et bénéficie de la forte dynamique de la marque *Kérastase*, avec le lancement réussi de *Curl Manifesto* et le succès de *Genesis*, ainsi que des bonnes performances de *Metal Detox* de *L'Oréal Professionnel* et d'*Acidic Bonding Concentrate* de *Redken*. En coloration, *Shades EQ* de *Redken* réalise une belle progression.

La Division des Produits Grand Public termine le semestre à + 6,3 % à données comparables et + 1,9 % à données publiées, avec un rebond de + 14,2 % au second trimestre.

La Division croît plus vite que le marché et dans toutes les Zones géographiques, avec une progression notable en Chine continentale, au Brésil et en Indonésie, ainsi que dans les grands pays d'Europe.

Le e-commerce, toujours en forte hausse, représente plus de 20 % du chiffre d'affaires.

Dans la catégorie du maquillage, la Division atteint des parts de marché records notamment en Amérique du Nord et en Europe, en particulier grâce aux lancements très réussis de *Sky High Mascara* de *Maybelline New York*, de la poudre *Infaisible* de *L'Oréal Paris* et du rouge à lèvres *Shine Loud* de *NYX Professional Makeup*. Le soin du cheveu connaît une progression à deux chiffres grâce à une très forte dynamique en Chine continentale, ainsi qu'en Europe et au Brésil avec le succès de grandes innovations telles que *Full Resist* et

8 Second Wonder Water de *L'Oréal Paris*. Le soin du visage poursuit sa progression. *Revitalift Filler* à l'acide hyaluronique de *L'Oréal Paris* est devenu le sérum le plus vendu au monde. Première marque de soin de la peau en Chine continentale, *L'Oréal Paris* continue de gagner des parts de marché avec le lancement de « *Ampoule in cream* ». *Garnier* déploie avec succès un nouveau sérum booster à la vitamine C.

Dans un marché de la beauté de luxe en fort rebond au premier semestre, L'Oréal Luxe est en croissance de + 28,1 % à données comparables et + 24,9 % à données publiées.

Dans toutes les Zones géographiques, la Division surperforme nettement le marché, marqué par la réouverture progressive des points de vente sélectifs. L'Oréal Luxe affiche un fort dynamisme en Asie du Nord, en particulier auprès du consommateur chinois, confirme sa solidité en Europe et se redresse très fortement en Amérique du Nord.

La Division gagne des parts de marché dans ses trois catégories. Tout d'abord en soin de la peau, grâce à la puissance de ses marques mondiales *Lancôme* et *Kiehl's*, au dynamisme du segment premium avec *Helena Rubinstein* et des gammes couture *Yves Saint Laurent* et *Giorgio Armani*, ainsi qu'à l'intégration réussie de *Takami*. Ensuite dans la catégorie des parfums, très dynamique en Amérique du Nord et en Chine continentale, grâce à la complémentarité des marques *Giorgio Armani*, *Valentino*, *Maison Margiela*, *Ralph Lauren*, *Yves Saint Laurent*, et des marques récemment acquises *Mugler* et *Azzaro* qui enregistrent de très belles performances, nettement supérieures à celles du marché. Enfin, en maquillage, la Division affiche des signes clairs de reprise en Asie du Nord tirée par *Lancôme*, *Yves Saint Laurent* et *Shu Uemura*, ainsi qu'aux États-Unis grâce à *Lancôme* et *Urban Decay*, qui gagne à nouveau des parts de marché.

Dans un marché en nette amélioration, la Division Cosmétique Active enregistre une croissance particulièrement forte au premier semestre, à + 37,5 % à données comparables et + 32,0 % à données publiées.

La Division poursuit sa très forte dynamique de croissance grâce à son portefeuille de marques de soin de la peau parfaitement adapté aux aspirations des consommateurs en matière de santé, encore renforcées pendant la pandémie. La Division continue également de tirer parti des relations solides nouées avec les professionnels de santé et de son expertise en digital et en e-commerce.

Toutes les grandes marques ont enregistré une forte croissance. *CeraVe* a doublé de taille tandis que *La Roche-Posay* a poursuivi sa progression, soutenue par les formidables performances d'*Effaclar* et de *Cicaplast*. *SkinCeuticals* a poursuivi sa croissance rapide, stimulée par l'innovation *Silymarin CF*. *Vichy* a rebondi et affiche une croissance à deux chiffres.

La Division, en très forte croissance dans toutes les Zones géographiques, surperforme son marché avec des performances remarquables aux États-Unis, en Chine continentale ainsi qu'au Royaume-Uni. Grâce à une stratégie d'activation omnicanale ciblée, les ventes en e-commerce sont restées extrêmement dynamiques tandis que les ventes en magasin affichent une forte croissance à deux chiffres.

1

1.2.2. Résultat d'exploitation par Division

Par Division	30.06.2020		31.12.2020		30.06.2021	
	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA
Produits Professionnels	140,0	10,4 %	581,7	18,8 %	363,9	20,5 %
Produits Grand Public	1 243,7	21,3 %	2 388,1	20,4 %	1 193,4	20,0 %
L'Oréal Luxe	892,0	20,4 %	2 275,9	22,4 %	1 301,9	23,8 %
Cosmétique Active	433,8	28,9 %	766,0	25,4 %	570,0	28,8 %
Total des Divisions avant non alloué	2 709,5	20,7 %	6 011,6	21,5 %	3 429,1	22,6 %
Non alloué ⁽¹⁾	- 352,3	- 2,7 %	- 802,6	- 2,9 %	- 441,0	- 2,9 %
GROUPE	2 357,2	18,0 %	5 209,0	18,6 %	2 988,1	19,7 %

(1) Non alloué = Frais centraux Groupe, recherche fondamentale, stock-options, actions gratuites et divers. En % du chiffre d'affaires total.

Le Groupe L'Oréal est géré par périodes annuelles. De ce fait, les rentabilités d'exploitation semestrielles ne sont pas extrapolables sur l'année.

La rentabilité de la **Division des Produits Professionnels** est passée de 10,4 % à 20,5 %.

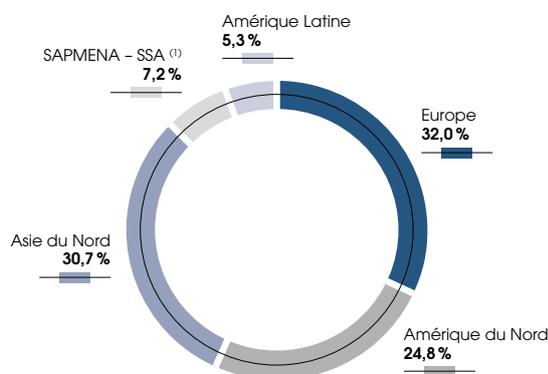
La rentabilité de la **Division des Produits Grand Public** affiche une rentabilité de 20,0 %, à comparer à 21,3 % au premier semestre 2020.

La rentabilité de **L'Oréal Luxe** s'améliore de 340 points de base à 23,8 %.

La rentabilité de la **Division Cosmétique Active** est en léger retrait de 10 points de base, toujours au niveau très élevé de 28,8 %.

1.2.3. Chiffre d'affaires par zone géographique

Au cours du premier semestre 2021, le Groupe a procédé à une redéfinition de ses Zones géographiques. Au 30 juin 2021, l'activité par Zone géographique est alignée sur cette organisation et se répartit comme suit : Europe, Amérique du Nord, Asie du Nord, Zone SAPMENA – SSA ⁽¹⁾ et Amérique Latine. Les données relatives aux périodes antérieures ont été retraitées pour tenir compte de ces changements.



1.2.3.1. Europe

La nouvelle Zone Europe, qui regroupe l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est, est la plus importante du Groupe en termes de chiffre d'affaires. Elle progresse de + 11,9 % à données comparables et + 11,6 % à données publiées. À fin juin, tous les pays sont en croissance et L'Oréal renforce son leadership en Allemagne, au Royaume-Uni, en Russie et dans les pays scandinaves.

Au deuxième trimestre, l'activité a retrouvé un niveau très proche de celui d'avant crise, à l'exception du *Travel Retail* toujours pénalisé par le contexte sanitaire et les restrictions imposées sur les voyages internationaux. Le e-commerce affiche une très forte progression.

La Division des Produits Grand Public gagne des parts de marché notamment en maquillage et en soin du cheveu ; *Maybelline New York* renforce son leadership en maquillage. L'Oréal Luxe continue de surperformer, tirée par la catégorie des parfums. La Division Cosmétique Active renforce fortement ses parts de marché, grâce au dynamisme de *La Roche-Posay* qui conforte sa position de numéro 1 de la dermo-cosmétique en Europe, et au développement rapide de *CeraVe*. Enfin, la Division des Produits Professionnels affiche une croissance significative malgré les fermetures de salons dans plusieurs pays au premier trimestre, avec une forte dynamique de ses ventes en e-commerce.

1.2.3.2. Amérique du Nord

La Zone est en forte croissance, à + 23,2 % à données comparables et + 13,8 % à données publiées.

Aux États-Unis, le Groupe a accéléré fortement au deuxième trimestre malgré des tensions d'approvisionnement passagères, avec un net redressement du maquillage tandis que le soin de la peau et le parfum ont retrouvé un niveau d'activité bien supérieur à celui de 2019. Les ventes en magasin reprennent et le e-commerce a plus que doublé en deux ans.

(1) SAPMENA – SSA : South Asia Pacific, Middle-East, North Africa, Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique subsaharienne).

Toutes les Divisions ont gagné des parts de marché au deuxième trimestre. La Division des Produits Grand Public accélère, tirée par le maquillage avec le lancement de *Sky High Mascara de Maybelline New York* et le redressement confirmé de *NYX Professional Makeup*. L'Oréal Luxe bénéficie de la reprise des ventes en magasins et de l'explosion de la catégorie des parfums. Grâce à la puissance du réseau de distribution SalonCentric, la Division des Produits Professionnels a enregistré une très bonne performance et gagne des parts de marché en soin capillaire et en coloration. Enfin, les ventes de la Division Cosmétique Active, portées par la performance remarquable de *CeraVe* et l'accélération de *La Roche-Posay*, ont pratiquement doublé par rapport au premier semestre 2019.

1.2.3.3. Asie du Nord

La Zone est en forte hausse, à + 27,3 % à données comparables et + 23,2 % à données publiées.

L'appétit des consommateurs chinois pour les grandes marques, et notamment pour la beauté de luxe, reste fort. Le Groupe conforte sa place de numéro 1 en Chine continentale qui reste un pays phare en termes de contribution à la performance, avec une hausse de + 34,2 %. Confirmant la reprise initiée au deuxième trimestre 2020, L'Oréal Chine gagne des parts de marché dans toutes les Divisions et dans toutes les catégories. La croissance en e-commerce reste dynamique, stimulée par l'arrivée de nouveaux e-commerçants. Lors de la grande journée de shopping en ligne du 18 juin, *L'Oréal Paris* s'est imposée comme la première marque de beauté sur Tmall et JD, avec *Lancôme* également dans le Top 3.

Le Japon et la Corée du Sud, affectés par la résurgence de Covid-19, affichent des performances modérées sur le semestre. Le *Travel Retail* continue de croître au deuxième trimestre, en particulier à Hainan. Le e-commerce enregistre une forte croissance dans la Zone et les ventes en magasin reprennent à des rythmes différenciés selon les pays.

L'Oréal Luxe enregistre une forte accélération de ses ventes en ligne et gagne des parts de marché. Sa croissance est tirée par le soin de la peau, avec notamment *Absolue* de *Lancôme* et *Helena Rubinstein*, et par une forte reprise du maquillage. La Division des Produits Grand Public gagne des parts de marché en soin du cheveu tandis que la Division Cosmétique Active accélère sa croissance, portée par *La Roche-Posay*. Enfin, la Division des Produits Professionnels affiche une croissance record, en particulier grâce à *Kérastase* et *L'Oréal Professionnel*.

1.2.3.4. SAPMENA – SSA ⁽¹⁾

La Zone progresse de + 19,9 % à données comparables et + 13,3 % à données publiées.

Les pays du Pacifique et du Golfe se redressent tandis qu'en Inde, la pandémie de Covid-19 continue de peser sur l'activité au deuxième trimestre. En Asie du Sud-Est, de nombreux pays tels que la Malaisie, la Thaïlande, les Philippines et l'Indonésie ont évolué dans un contexte contraignant sur le plan sanitaire. À noter que le Vietnam maintient une forte croissance.

La progression de la Zone SAPMENA est tirée par la Division des Produits Grand Public, avec la bonne dynamique de *Garnier* et de *Maybelline New York*, par L'Oréal Luxe dans les catégories des parfums et du soin de la peau, ainsi que par la Division Cosmétique Active avec *La Roche-Posay*. L'expansion du e-commerce, en accélération notable en Asie du Sud et en Inde, a alimenté la croissance de toutes les Divisions.

La performance de l'Afrique subsaharienne (SSA) est portée par l'Afrique du Sud, qui enregistre une forte croissance à deux chiffres.

1.2.3.5. Amérique Latine

La Zone enregistre une forte croissance de + 32,8 % à données comparables et + 22,7 % à données publiées. La reprise du marché de la beauté s'est accélérée au cours des derniers mois grâce au déconfinement progressif et à la levée des restrictions de circulation dans tous les pays. Malgré un contexte sanitaire qui reste compliqué, le Brésil contribue fortement à la croissance et surperforme nettement le marché, porté par les Divisions Produits Grand Public et Cosmétique Active.

Avec le Brésil, le Mexique et le Chili en tête, tous les pays et toutes les Divisions de la Zone affichent une croissance à deux chiffres. Toutes les catégories progressent, grâce à la qualité des innovations et le succès des marques et produits emblématiques du Groupe, notamment en soin capillaire et en soin de la peau. Avec la réouverture des différents circuits de distribution, et particulièrement les grands magasins et les salons de coiffure, les ventes en magasin ont renoué avec la croissance tandis que les ventes en e-commerce ont pratiquement doublé par rapport au premier semestre 2020.

(1) SAPMENA – SSA : South Asia Pacific, Middle-East, North Africa, Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique subsaharienne).

1.3. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

- Le 29 janvier, pour la quatrième année consécutive, L'Oréal a été reconnu par le Bloomberg Gender-Equality Index 2021 pour ses engagements en faveur du leadership féminin, de la diversité des talents et de l'égalité salariale.
- Le 1^{er} février, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Takami Co annoncée le 23 décembre 2020.
- Le 4 mars, pour la quatrième année consécutive, L'Oréal figure parmi les cinq entreprises les plus avancées dans le monde en matière d'égalité hommes-femmes, selon le Classement Equileap Global Gender Equality Ranking 2021 évaluant près de 4 000 entreprises dans 23 pays. L'Oréal occupe la quatrième place mondiale de ce classement, la première dans le secteur des biens de consommation et la première en France.
- Le 5 mars, L'Oréal a annoncé deux mouvements au sein du Comité Exécutif du Groupe. Omar Hajeri a été nommé Directeur Général de la Division Produits Professionnels et a rejoint le Comité Exécutif. Il a succédé à Nathalie Roos, qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière. Ersi Pirishi sera nommée Directrice Générale de la Zone Amérique Latine et rejoindra le Comité Exécutif à l'automne 2021. Elle succédera à Javier San Juan, qui a souhaité faire valoir ses droits à la retraite.
- Le 16 mars, le Document d'Enregistrement Universel 2020 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site www.loreal-finance.com.
- Le 16 mars, L'Oréal a annoncé que son Assemblée Générale Mixte se tiendra le mardi 20 avril 2021 à 10 heures à huis clos, hors la présence physique de ses actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister. L'avis de réunion a été publié au BALO (*Bulletin des Annonces Légales Obligatoires*) le lundi 15 mars 2021 et contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée.
- Le 23 mars, BOLD, *Business Opportunities for L'Oréal Development*, le fonds de capital-investissement de L'Oréal, a annoncé un investissement minoritaire dans la start-up suisse de technologie environnementale Gjosa.
- Le 20 avril, L'Oréal a tenu son Assemblée Générale à huis clos. Toutes les résolutions ont été approuvées, dont :
 - le versement d'un dividende de 4 euros par action ;
 - la nomination en qualité d'administrateurs de Monsieur Nicolas Hieronimus et de Monsieur Alexandre Ricard, ainsi que le renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Françoise Bettencourt Meyers, Monsieur Paul Bulcke et Madame Virginie Morgon.
- Le 20 avril, le Conseil d'Administration de L'Oréal a décidé :
 - la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Monsieur Jean-Paul Agon continue d'assumer la fonction de Président qu'il exerce depuis 2011 et Monsieur Nicolas Hieronimus a été nommé Directeur Général, à compter du 1^{er} mai 2021 ;
 - dans le cadre de la résolution votée par l'Assemblée Générale du 20 avril 2021, de procéder au cours d'une période débutant le 3 mai 2021 et pouvant s'étendre au 30 juin 2021 à des rachats d'actions L'Oréal pour un montant maximum de 1,2 milliard d'euros et pour un nombre maximal de 3 millions d'actions, les actions ayant vocation à être annulées. 3 000 000 d'actions ont été rachetées entre le 3 mai et le 18 juin 2021.
- Le 22 avril, L'Oréal a annoncé la nomination d'Asmita Dubey au poste de Directrice Générale Digital, membre du Comité Exécutif, afin de conduire la deuxième phase de transformation digitale du Groupe.
- Le 23 juin, L'Oréal a annoncé la création de la Zone Europe, dirigée par Vianney Derville, précédemment Directeur Général de la Zone Europe de l'Ouest.

1.4. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

1.4.1. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux exposés dans la rubrique 3.5 du Document d'Enregistrement Universel 2020, lesquels ne présentent pas d'évolution significative sur le premier semestre 2021.

Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2021 sont exposés dans la Note 9 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent Rapport.

1.4.2. Transactions entre parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées par mise en équivalence ne sont pas d'un niveau significatif au 30 juin 2021.

Par ailleurs, sur les six premiers mois de 2021, il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe.

1.5. PERSPECTIVES

« Dans un contexte sanitaire toujours incertain, le marché de la beauté reprend progressivement des couleurs et enregistre une croissance à deux chiffres. Grâce à la détermination et l'engagement continu de nos équipes, L'Oréal surperforme très largement le marché, avec un deuxième trimestre exceptionnel. À fin juin, le Groupe affiche une très forte progression et retrouve son rythme de croissance d'avant-Covid : le chiffre d'affaires est en hausse de + 6,6 % à données comparables par rapport au premier semestre 2019, avec une accélération de + 8,4 % au deuxième trimestre par rapport à 2019.

L'Oréal a gagné des parts de marché dans toutes les Divisions et toutes les Zones géographiques. Cette performance remarquable illustre la pertinence et le bon équilibre de notre modèle multifacettes, en termes de présence géographique, de marques et de catégories. La Division des Produits Professionnels a transformé son modèle avec succès et atteint une performance record. La Division des Produits Grand Public a enregistré une croissance à deux chiffres au deuxième trimestre, notamment grâce au rebond du maquillage. L'Oréal Luxe a significativement surperformé le marché, avec également une très forte progression des parfums. Quant à la Division Cosmétique Active, elle réalise une croissance record, qui démontre que son portefeuille de marques est parfaitement adapté à la quête de santé et de beauté des consommateurs.

Les Zones géographiques, redéfinies autour de bassins de consommation plus homogènes, sont toutes en croissance à deux chiffres. L'Asie du Nord poursuit sa forte dynamique, toujours portée par la Chine continentale où L'Oréal renforce son leadership incontesté, tandis que l'Amérique du Nord a renoué avec la croissance avec une formidable accélération au second trimestre. En Europe, L'Oréal surperforme nettement le marché, qui redémarre progressivement ; tous les pays de cette Zone sont en croissance avec une forte contribution du Royaume-Uni, de la France et de la Russie. Le Groupe enregistre une belle performance en SAPMENA – SSA ⁽¹⁾ et en Amérique Latine, avec une progression notable du Brésil.

Notre excellence digitale a permis aux marques de recruter, fidéliser et renforcer le lien avec nos consommateurs et nos parties prenantes. Le e-commerce poursuit sa progression, à un rythme plus modéré en raison de la réouverture des réseaux de distribution physique, et représente 27,3 % du chiffre d'affaires. Bénéficiant d'une légère reprise du trafic international et du succès de Hainan, le *Travel Retail* a rebondi.

Les résultats du premier semestre, en forte augmentation, sont de grande qualité. Ils témoignent de la spirale vertueuse L'Oréalienne : l'amélioration importante de la marge brute, alliée à un bon contrôle des coûts, nous a permis d'investir significativement dans le développement de nos marques, et de faire progresser une nouvelle fois la rentabilité.

Dans le même temps, l'engagement sociétal et environnemental reste une priorité. En juin, nous avons lancé la toute première campagne mondiale signée « L'Oréal Groupe », pour mettre en évidence aux yeux de nos consommateurs, nos actionnaires et toutes nos parties prenantes, les initiatives qui relèvent de notre raison d'être : « Créer la beauté qui fait avancer le monde ». Nous avons également dévoilé « L'Oréal For Youth », programme mondial destiné à favoriser l'emploi des jeunes notamment en augmentant de 30 % le nombre d'opportunités de travail pour les jeunes de moins de 30 ans.

L'Oréal s'est encore renforcé en ce début d'année et se trouve bien positionné pour continuer sur son rythme de croissance d'avant crise, en tirant parti des nouvelles technologies, de la gestion des données et de l'intelligence artificielle pour devenir champion de la *Beauty Tech*. Au second semestre, nous allons poursuivre notre plan offensif de lancement de produits tout en investissant dans les moyens moteurs adaptés pour alimenter la croissance future et la désirabilité de nos marques. Nous restons plus que jamais confiants dans notre capacité à surperformer le marché et à réaliser une année de croissance du chiffre d'affaires et des résultats. »

1.6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 29 juillet, le Conseil d'Administration a décidé d'annuler, avec effet au 30 juillet 2021, les 3 000 000 d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat décidé par le Conseil d'Administration du 20 avril 2021.

(1) SAPMENA – SSA : South Asia Pacific, Middle-East, North Africa, Sub-Saharan Africa (Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique subsaharienne).

2

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2021

2.1. Comptes de résultat consolidé comparés	11
2.2. État du résultat global consolidé	12
2.3. Bilans consolidés comparés	13
2.4. Tableaux des variations des capitaux propres consolidés	14
2.5. Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	16
2.6. Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	17

2.1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	2020
Chiffre d'affaires	3.1	15 196,6	13 076,5	27 992,1
Coût des ventes		- 3 869,5	- 3 512,3	- 7 532,3
Marge brute		11 327,1	9 564,2	20 459,8
Frais de Recherche et Innovation		- 489,1	- 455,3	- 964,4
Frais publi-promotionnels		- 4 951,6	- 3 986,5	- 8 647,9
Frais commerciaux et administratifs		- 2 898,2	- 2 765,2	- 5 638,5
Résultat d'exploitation	3.1	2 988,1	2 357,2	5 209,0
Autres produits et charges	4	- 315,3	- 407,1	- 709,0
Résultat opérationnel		2 672,8	1 950,1	4 500,0
Coût de l'endettement financier brut		- 22,5	- 33,3	- 79,2
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		12,4	10,6	19,8
Coût de l'endettement financier net		- 10,1	- 22,7	- 59,4
Autres produits et charges financiers		- 19,2	- 13,8	- 36,5
Dividendes Sanofi		378,3	372,4	372,4
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		3 021,7	2 286,0	4 776,5
Impôts sur les résultats		- 654,0	- 463,1	- 1 209,8
Résultat net des sociétés mises en équivalence		0,3	0,7	0,9
Résultat net		2 368,0	1 823,6	3 567,6
Dont :				
• part du groupe		2 362,6	1 822,5	3 563,4
• part des minoritaires		5,4	1,1	4,2
Résultat net par action part du groupe (<i>en euros</i>)		4,22	3,26	6,37
Résultat net dilué par action part du groupe (<i>en euros</i>)		4,21	3,25	6,34
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe (<i>en euros</i>)	10.3	4,65	3,84	7,33
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe (<i>en euros</i>)	10.3	4,63	3,82	7,30

2.2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	2020
Résultat net consolidé de la période		2 368,0	1 823,6	3 567,6
Couverture des flux de trésorerie		- 155,6	106,6	129,1
Réserves de conversion		281,5	- 271,8	- 790,2
Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾		31,8	- 27,9	- 23,3
Éléments recyclables en résultat		157,7	- 193,1	- 684,4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	8.3	1 151,6	129,1	- 1 269,1
Gains et pertes actuariels	5.1	386,2	- 159,2	- 225,6
Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾		- 130,1	36,5	97,8
Éléments non recyclables en résultat		1 407,6	6,4	- 1 396,9
Autres éléments du résultat global		1 565,3	- 186,7	- 2 081,3
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		3 933,3	1 636,9	1 486,3
Dont :				
• part du groupe		3 927,9	1 635,8	1 482,1
• part des minoritaires		5,4	1,1	4,2

(1) L'effet d'impôt se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	2020
Couverture des flux de trésorerie	31,8	- 27,9	- 23,3
Éléments recyclables en résultat	31,8	- 27,9	- 23,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	- 36,9	- 3,4	40,4
Gains et pertes actuariels	- 93,3	39,9	57,4
Éléments non recyclables en résultat	- 130,1	36,5	97,8
TOTAL	- 98,3	8,6	74,5

2.3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Actifs non courants		30 192,7	30 806,3	29 046,8
Écarts d'acquisition	6	10 559,0	10 856,5	10 514,2
Autres immobilisations incorporelles	6	3 455,0	3 066,7	3 356,3
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3.2	1 414,3	1 723,7	1 525,3
Immobilisations corporelles	3.2	3 182,9	3 418,0	3 225,2
Actifs financiers non courants	8.3	10 786,5	10 932,2	9 604,8
Titres mis en équivalence		10,5	11,4	11,1
Impôts différés actifs		784,5	797,8	809,9
Actifs courants		13 762,9	15 045,7	14 560,1
Stocks		2 948,2	2 947,6	2 675,8
Créances clients		3 991,8	3 756,1	3 511,3
Autres actifs courants		1 869,4	1 698,1	1 732,7
Impôts sur les bénéfices		129,3	202,3	234,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.2	4 824,3	6 441,6	6 405,9
TOTAL		43 955,6	45 852,0	43 606,9

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Capitaux propres	10	29 636,8	28 987,0	28 998,8
Capital		112,1	111,9	112,0
Primes		3 265,6	3 158,2	3 259,8
Autres réserves		18 909,3	18 581,3	18 642,5
Autres éléments du résultat global		5 588,5	5 680,9	4 304,5
Réserves de conversion		- 607,9	- 371,0	- 889,2
Actions auto-détenues		-	-	-
Résultat net part du groupe		2 362,6	1 822,5	3 563,4
Capitaux propres - part du groupe		29 630,2	28 983,8	28 993,0
Intérêts minoritaires		6,6	3,2	5,8
Passifs non courants		2 987,6	3 414,2	3 478,0
Provisions pour retraites et autres avantages		650,0	941,4	1 013,5
Provisions pour risques et charges	11.1	57,9	56,7	56,8
Passifs d'impôts non courants		364,2	251,9	397,9
Impôts différés passifs		710,0	693,8	706,6
Emprunts et dettes financières non courants	8.1	8,9	9,6	8,5
Dettes financières de location - part non courante	8.1	1 196,5	1 460,7	1 294,7
Passifs courants		11 331,3	13 450,8	11 130,1
Dettes Fournisseurs		5 386,3	4 124,6	4 764,5
Provisions pour risques et charges	11.1	1 211,1	1 029,6	1 224,7
Autres passifs courants		3 263,5	5 160,1	3 682,5
Impôts sur les bénéfices		224,3	326,9	215,1
Emprunts et dettes financières courants	8.1	863,6	2 411,5	856,4
Dettes financières de location - part courante	8.1	382,5	398,1	386,9
TOTAL		43 955,6	45 852,0	43 606,9

2.4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2019	558 117 205	111,6	3 130,2	20 681,0	5 595,8	-	- 99,2	29 419,3	6,7	29 426,0
Résultat net consolidé de l'exercice				3 563,4				3 563,4	4,2	3 567,6
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					105,6			105,6	0,2	105,8
<i>Réserves de conversion</i>							- 801,8	- 801,8	- 0,3	- 802,1
<i>Hyperinflation</i>							11,9	11,9		11,9
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					105,6		- 789,9	- 684,3	- 0,1	- 684,4
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					- 1 228,8			- 1 228,8		- 1 228,8
<i>Gains et pertes actuariels</i>					- 168,1			- 168,1		- 168,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					- 1 396,9		-	- 1 396,9	-	- 1 396,9
Résultat global consolidé				3 563,4	- 1 291,3		- 789,9	1 482,1	4,2	1 486,3
Augmentation de capital	1 754 375	0,4	129,6	- 0,2				129,8		129,8
Annulation d'actions auto-détenues								-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 172,6				- 2 172,6	- 4,9	- 2 177,5
Rémunérations payées en actions				129,7				129,7		129,7
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus								-		-
Variations de périmètre								-		-
Autres variations				4,8				4,8	- 0,1	4,7
Situation au 31.12.2020	559 871 580	112,0	3 259,8	22 206,0	4 304,5	-	- 889,1	28 993,0	5,8	28 998,8
Résultat net consolidé de la période				2 362,6				2 362,6	5,4	2 368,0
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					- 123,6			- 123,6	- 0,2	- 123,8
<i>Réserves de conversion</i>							266,8	266,8	0,2	267,0
<i>Hyperinflation</i>							14,5	14,5		14,5
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 123,6		281,3	157,7	-	157,7
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					1 114,7			1 114,7		1 114,7
<i>Gains et pertes actuariels</i>					292,9			292,9		292,9
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 407,6		-	1 407,6	-	1 407,6
Résultat global consolidé				2 362,6	1 284,0	-	281,3	3 927,9	5,4	3 933,3
Augmentation de capital	800 168	0,2	5,8	- 0,2				5,8		5,8
Annulation d'actions auto-détenues								-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 264,4				- 2 264,4	- 4,7	- 2 269,1
Rémunérations payées en actions				75,9				75,9		75,9
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 3 000 000					- 1 104,8		- 1 104,8		- 1 104,8
Variations de périmètre								-		-
Autres variations				- 3,2				- 3,2	0,1	- 3,1
SITUATION AU 30.06.2021	557 671 748	112,1	3 265,6	22 376,7	5 588,5	- 1 104,8	- 607,9	29 630,2	6,6	29 636,8

| VARIATIONS AU PREMIER SEMESTRE 2020

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2019	558 117 205	111,6	3 130,2	20 680,9	5 595,8	-	- 99,2	29 419,3	6,7	29 426,0
Résultat net consolidé de la période				1 822,5				1 822,5	1,1	1 823,6
Couverture des flux de trésorerie					78,7			78,7		78,7
Réserves de conversion							- 276,8	- 276,8		- 276,8
Hyperinflation							5,0	5,0		5,0
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					78,7		- 271,8	- 193,1	-	- 193,1
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					125,7			125,7		125,7
Gains et pertes actuariels					- 119,3			- 119,3		- 119,3
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					6,4		-	6,4	-	6,4
Résultat global consolidé				1 822,5	85,1		- 271,8	1 635,8	1,1	1 636,9
Augmentation de capital	1 180 975	0,2	28,0	- 0,2				28,1		28,1
Annulation d'actions auto-détenues								-		-
Dividendes versés (hors actions propres) ⁽¹⁾				- 2 166,5				- 2 166,5	- 4,9	- 2 171,3
Rémunérations payées en actions				67,3				67,3		67,3
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus								-		-
Variations de périmètre								-	0,3	0,3
Autres variations				- 0,3				- 0,3		- 0,3
SITUATION AU 30.06.2020	559 298 180	111,9	3 158,2	20 403,8	5 680,9	-	- 371,0	28 983,8	3,2	28 987,0

(1) L'Assemblée Générale approuvant les comptes du 31 décembre 2019 s'étant tenue le 30 juin 2020, les dividendes au titre de l'exercice 2019 n'étaient pas versés au 30 juin 2020 et étaient présentés au bilan en « Autres passifs courants ».

2.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	2020
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		2 362,6	1 822,5	3 563,4
Intérêts minoritaires		5,4	1,1	4,2
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
• amortissements, provisions et passifs d'impôts non courants		910,3	787,4	2 028,1
• variation des impôts différés		- 28,3	- 16,3	- 10,1
• charge de rémunération des plans d'actions gratuites		75,9	67,3	129,7
• plus ou moins-values de cessions d'actifs		1,4	4,5	3,6
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		8,1	2,9	5,8
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		0,6	- 0,7	- 0,6
Marge brute d'auto-financement		3 336,1	2 668,6	5 724,1
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		- 675,1	- 889,2	729,2
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		2 661,0	1 779,4	6 453,3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 523,1	- 504,8	- 972,4
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		12,5	18,6	26,6
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		- 23,9	6,6	- 66,5
Incidence des variations de périmètre		- 161,3	- 1 316,5	- 1 626,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		- 695,8	- 1 796,0	- 2 639,1
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		- 2 322,0	- 82,6	- 2 190,6
Augmentation de capital de la société mère		5,8	28,1	129,7
Valeur de cession / (acquisition) des actions propres		- 1 104,8	-	-
Rachat d'intérêts minoritaires		-	-	-
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme		26,5	1 509,3	- 74,8
Émission d'emprunts à long terme		-	-	-
Remboursement d'emprunts à long terme		-	-	- 3,6
Remboursement de la dette de location		- 200,9	- 219,7	- 451,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		- 3 595,3	1 235,1	- 2 591,1
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		48,5	- 62,8	- 103,2
Variation de trésorerie (A+B+C+D)		- 1 581,6	1 155,7	1 119,9
Trésorerie d'ouverture (E)		6 405,9	5 286,0	5 286,0
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A+B+C+D+E)	8.2	4 824,3	6 441,7	6 405,9

Les impôts sur les résultats payés s'élèvent à 602,4 millions d'euros, 595,2 millions d'euros et 1 316,3 millions d'euros pour les premiers semestres 2021, 2020 et l'exercice 2020.

Les intérêts payés (hors intérêts payés sur dettes de location) s'élèvent à 4,2 millions d'euros, 10,3 millions d'euros et 32,4 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2021, 2020 et l'exercice 2020.

Les dividendes reçus s'élèvent à 378,9 millions d'euros, 372,5 millions d'euros et 372,5 millions d'euros pour les premiers semestres 2021, 2020 et l'exercice 2020. Ceux-ci font partie de la marge brute d'auto-financement.

Les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élèvent à 264,3 millions d'euros (dont 18,6 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location), 281,2 millions d'euros (dont 22,7 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) et 574,1 millions d'euros (dont 44,7 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) y compris les contrats non éligibles à IFRS 16 pour les premiers semestres 2021, 2020 et l'exercice 2020.

2.6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

Sommaire détaillé des notes annexes

NOTE 1.	Principes comptables	18
NOTE 2.	Principaux événements de la période	18
NOTE 3.	Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle	19
NOTE 4.	Autres produits et charges opérationnels	22
NOTE 5.	Avantages au personnel – Actions gratuites	22
NOTE 6.	Actifs incorporels	23
NOTE 7.	Titres mis en équivalence	23
NOTE 8.	Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement	24
NOTE 9.	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché	26
NOTE 10.	Capitaux propres – Résultat par action	28
NOTE 11.	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	30
NOTE 12.	Événements post-clôture	32

NOTE 1. Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels de L'Oréal et de ses Filiales (« le Groupe »), sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2020.

Le Conseil d'Administration a examiné les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2021, le 29 juillet 2021.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2020, à l'exception de celle sur l'impôt sur les bénéfices.

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour les comptes consolidés semestriels en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes dont l'application n'est pas obligatoire en 2021.

Le Groupe est en cours d'examen de deux décisions de l'IFRS IC :

- Publication en mars 2021 d'une décision relative à IAS 38 « Immobilisations incorporelles » portant sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le « cloud » dans le cadre d'un contrat « Software as a service ».
- Publication en avril 2021 d'une décision relative à IAS 19 « Avantages du personnel » portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service.

NOTE 2. Principaux événements de la période

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. Premier semestre 2021

Acquisition

Le 1^{er} février 2021, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Takami Co. Cette société développe et commercialise sous licence les produits de la marque de soin de la peau Takami appartenant au Docteur Hiroshi Takami, fondateur des deux cliniques dermatologiques éponymes à Tokyo. Elle est présente majoritairement au Japon et dans certains pays d'Asie, notamment en Chine.

À cette occasion, L'Oréal a également renouvelé pour une très longue durée le contrat de licence de marque avec le Docteur Takami et signé un contrat de collaboration avec les cliniques Takami.

Takami sera intégré dans la Division L'Oréal Luxe.

Le coût de cette nouvelle acquisition s'établit à 186,8 millions d'euros. Le montant total de l'écart d'acquisition résultant de cette acquisition s'établit provisoirement à 145,9 millions d'euros.

L'impact de cette acquisition sur le chiffre d'affaires du semestre est de 21 millions d'euros.

Cession

Le 31 mars 2021, L'Oréal a finalisé la cession du site de production de Cosmeurop, situé à Strasbourg, au groupe Superga.

2.1.2. Année 2020

Acquisitions

Le 31 mars 2020, L'Oréal a finalisé l'acquisition des marques et des parfums Mugler et Azzaro du groupe Clarins pour un montant en numéraire de 1,3 milliard d'euros net de trésorerie acquise.

Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le 18 juin 2020, L'Oréal a annoncé l'acquisition de Thayers Natural Remedies, une marque américaine de soin de la peau. La marque sera intégrée dans la Division des Produits Grand Public de L'Oréal.

La stratégie de distribution, initialement dans un réseau de magasins de produits naturels, a évolué vers une approche multicanale qui comprend aujourd'hui la grande distribution, les distributeurs de produits spécialisés, les drugstores et la distribution en ligne. En 2019, Thayers a réalisé un chiffre d'affaires de 44 millions de dollars. L'acquisition a été finalisée le 31 juillet 2020 et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 1,7 milliard d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit en date d'acquisition respectivement à 1 465,6 millions d'euros pour Azzaro et Mugler et 308,8 millions d'euros pour Thayers.

L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2020 s'élève respectivement à 275,7 millions d'euros et 34,9 millions d'euros.

Cession

Le 4 février 2020, à l'issue d'une réflexion stratégique pour assurer le meilleur développement de la marque Roger & Gallet, L'Oréal a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec le holding d'investissement français Impala pour la cession de cette marque.

Fondée en 1862 à Paris, Roger & Gallet est issue de l'univers de la Parfumerie Apothicaire, s'inspirant de l'art de vivre à la française. Intégrée au sein de L'Oréal depuis 2008 suite à l'acquisition d'Yves Saint Laurent Beauté, Roger & Gallet propose un catalogue riche de fragrances déclinées autour du parfum, de la toilette et du soin. En 2018, la marque a généré un chiffre d'affaires de 52 millions d'euros.

Le 29 juin 2020, L'Oréal et le holding d'investissement français Impala ont annoncé avoir finalisé la cession de la marque Roger & Gallet.

NOTE 3. Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle

3.1. Information sectorielle

3.1.1. Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- la Division des Produits Professionnels offre l'expertise de la beauté professionnelle.

La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques uniques (L'Oréal Professionnel, Kérastase, Recken, Matrix, et PureOlogy) ;

- la Division des Produits Grand Public se fixe pour objectif de démocratiser le meilleur de la beauté.

La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (L'Oréal Paris, Garnier, Maybelline New York et NYX Professional Makeup) et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (Stylenanda, Essie, Dark and Lovely, Mixa, Magic, etc.) ;

- L'Oréal Luxe propose des expériences et produits d'exception pour les consommateurs les plus exigeants de la distribution sélective.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques, marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (Lancôme, Kiehl's, Giorgio Armani Beauty, Yves Saint Laurent Beauté, Biotherm, Helena Rubinstein, Shu Uemura, IT Cosmetics, Urban Decay, Ralph Lauren, Mugler, Viktor&Rolf, Valentino, Azzaro, etc.) ;

- la Division Cosmétique Active a pour mission d'offrir à chacun les moyens d'améliorer la beauté et la santé de sa peau.

Son portefeuille de marques très complémentaires (La Roche-Posay, Vichy, CeraVe, SkinCeuticals, etc.) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé.

Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges d'actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telle que l'activité de réassurance.

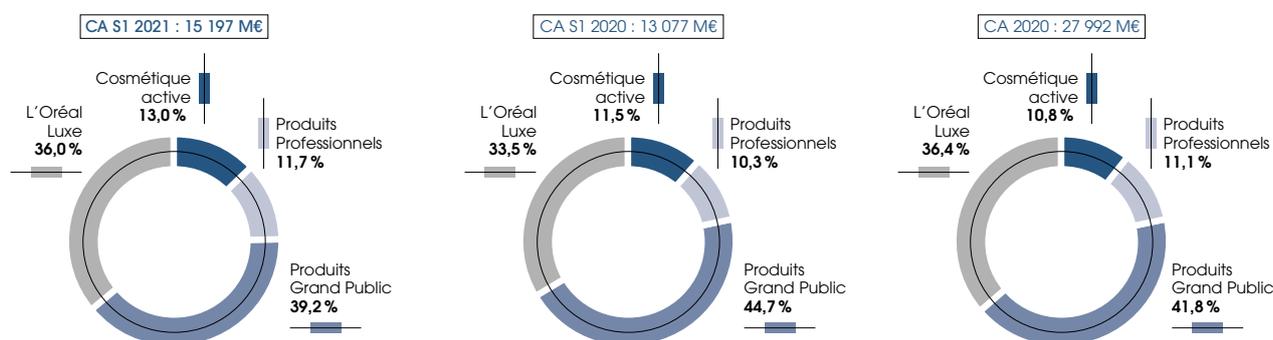
Les données par Division sont établies en suivant les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

3.1.1.1. Chiffre d'affaires des Divisions

En millions d'euros	Croissance (en %)			1 ^{er} semestre 2020	2020
	1 ^{er} semestre 2021	À données publiées	Hors effets monétaires		
Produits Professionnels	1 778,7	32,6 %	40,1 %	1 341,7	3 097,3
Produits Grand Public	5 963,4	1,9 %	6,9 %	5 850,7	11 703,8
L'Oréal Luxe	5 472,2	24,9 %	30,4 %	4 382,2	10 179,9
Cosmétique Active	1 982,4	32,0 %	38,4 %	1 501,9	3 011,1
GROUPE	15 196,6	16,2 %	21,8 %	13 076,5	27 992,1

Poids du chiffre d'affaires par Division sur les trois périodes :



3.1.1.2. Résultat d'exploitation des Divisions

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	2020
Produits Professionnels	363,9	140,0	581,7
Produits Grand Public	1 193,4	1 243,7	2 388,1
L'Oréal Luxe	1 301,9	892,0	2 275,9
Cosmétique Active	570,0	433,8	766,0
TOTAL DES DIVISIONS	3 429,1	2 709,5	6 011,6
Non alloué	- 441,0	- 352,3	- 802,6
GROUPE	2 988,1	2 357,2	5 209,0

3.1.2. Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des Filiales.

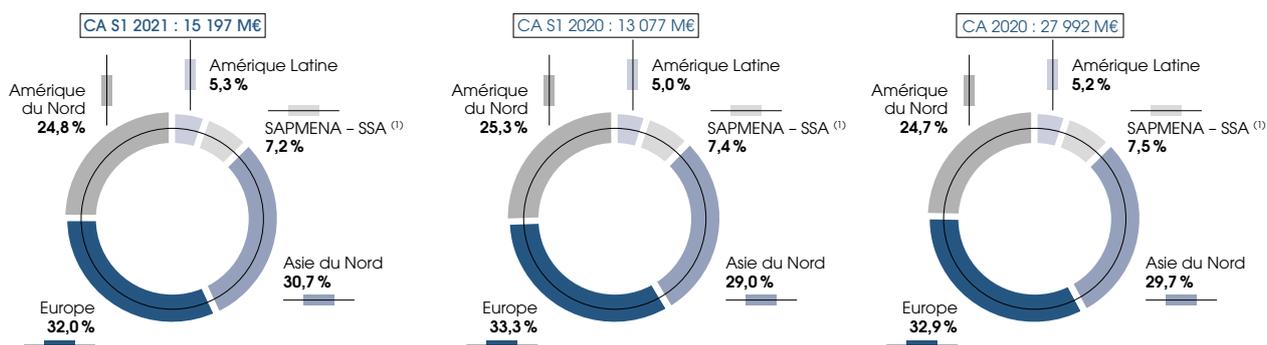
Au cours du premier semestre 2021, le Groupe a procédé à une réorganisation géographique de son activité. Au 30 juin 2021, l'activité se répartit selon les zones suivantes :

- Europe ;
- Amérique du Nord ;
- Asie du Nord ;
- SAPMENA – SSA ⁽¹⁾ ;
- Amérique Latine.

Les données relatives aux périodes antérieures ont été retraitées pour tenir compte de ces changements.

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2021	Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2020	2020
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Europe	4 857,1	11,6 %	13,4 %	4 352,4	9 199,3
Amérique du Nord	3 765,7	13,8 %	23,6 %	3 307,7	6 903,4
Asie du Nord	4 670,9	23,2 %	27,3 %	3 792,2	8 318,1
SAPMENA – SSA	1 093,9	13,3 %	22,3 %	965,1	2 101,9
Amérique Latine	809,0	22,7 %	39,0 %	659,2	1 469,3
GROUPE	15 196,6	16,2 %	21,8 %	13 076,5	27 992,1

Poids du chiffre d'affaires par zone géographique sur les trois périodes :

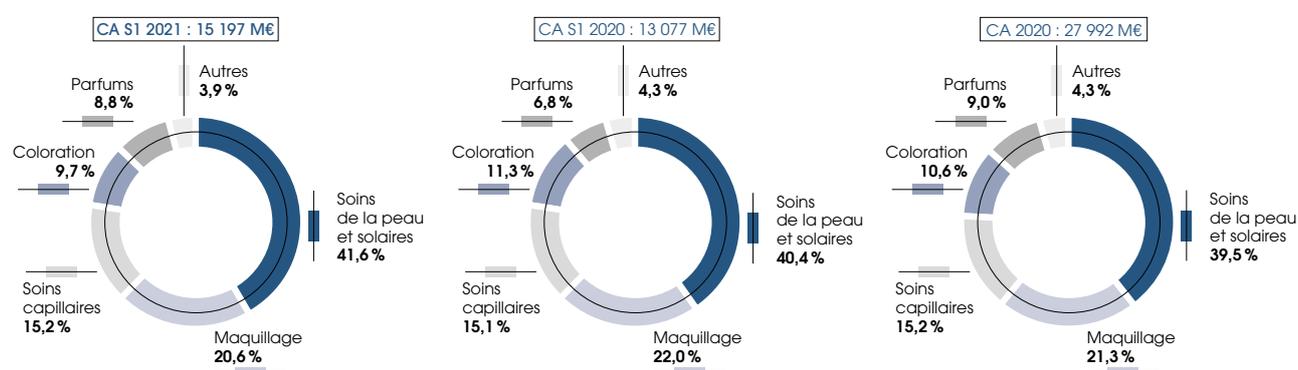


(1) Asie du Sud, Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afrique subsaharienne.

3.1.3. Chiffre d'affaires par métier

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2021	Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2020	2020
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Soins de la peau et solaires	6 328,4	19,7 %	24,5 %	5 288,1	11 051,7
Maquillage	3 131,3	8,7 %	14,3 %	2 880,3	5 969,3
Soins capillaires	2 314,8	17,4 %	24,0 %	1 971,0	4 254,3
Coloration	1 481,0	0,1 %	6,3 %	1 480,2	2 971,6
Parfums	1 341,4	50,0 %	56,3 %	894,2	2 528,7
Autres	599,8	6,6 %	11,6 %	562,6	1 216,5
GROUPE	15 196,6	16,2 %	21,8 %	13 076,5	27 992,1

Poids du chiffre d'affaires par métier sur les trois périodes :



3.2. Dotations aux amortissements, immobilisations corporelles et droits d'utilisation

3.2.1. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles pour le premier semestre 2021 s'élèvent à 698,5 millions d'euros dont 193,8 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) contre 793,2 millions d'euros dont 213,0 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) pour le premier semestre 2020 et 1 616,9 millions d'euros dont 466,6 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) pour l'année 2020.

3.2.2. Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

Les acquisitions du premier semestre 2021 s'élèvent à 407 millions d'euros dont 93,9 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) contre 484,9 millions d'euros dont 147,9 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) pour le premier semestre 2020 et 993,8 millions d'euros dont 300,4 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) pour l'année 2020.

La dotation aux amortissements et provisions pour le premier semestre 2021 s'élève à 580,1 millions d'euros dont 195,7 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) contre 680,1 millions d'euros dont 213,0 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) pour le premier semestre 2020 et à 1 384,2 millions d'euros dont 472,5 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) pour l'année 2020.

NOTE 4. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	2020
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾	- 1,2	- 4,5	- 3,5
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽²⁾	- 250,0	- 89,8	- 89,8
Coûts de restructuration ⁽³⁾	- 94,1	- 133,6	- 382,1
Autres ⁽⁴⁾	30,0	- 179,2	- 233,5
TOTAL	- 315,3	- 407,1	- 709,0

(1) Dont :

- au premier semestre 2020, la moins-value de cession de Roger & Gallet pour - 2,7 millions d'euros (après impairment constaté au 31 décembre 2019 sur les actifs incorporels pour 62 millions d'euros) et la moins-value sur la cession de Seed Phytonutrients pour - 1,9 million d'euros ;
- en 2020, principalement la moins-value de cession de Roger & Gallet pour - 2,7 millions d'euros (après impairment constaté au 31 décembre 2019 sur les actifs incorporels pour 62 millions d'euros).

(2) Dont :

- au premier semestre 2021, l'écart d'acquisition de IT Cosmetics pour - 250 millions d'euros ;
- au premier semestre 2020, la marque et l'écart d'acquisition résiduels de Clarisonic pour respectivement 65,3 millions d'euros et 24,6 millions d'euros en raison de l'arrêt de la marque ;
- en 2020, la marque et l'écart d'acquisition résiduels de Clarisonic pour respectivement 63,6 millions d'euros et 24,6 millions d'euros en raison de l'arrêt de la marque.

(3) Dont :

- au premier semestre 2021, la poursuite de la refonte de l'organisation et de la distribution des Divisions Luxe et Professionnelle en Europe pour 55,7 millions d'euros, la réorganisation des forces de vente de la Division Produits Grand Public en Asie du Nord pour 27,6 millions d'euros ainsi que l'arrêt de la marque Shu Uemura en Corée pour 5,6 millions d'euros ;
- au premier semestre 2020, la poursuite de la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 55 millions d'euros, le repositionnement des marques Decléor Carita et leur stratégie de commercialisation pour 21 millions d'euros, l'arrêt de la marque Clarisonic pour 20 millions d'euros et la réorganisation des structures organisationnelles et de distribution des divisions Luxe et Professionnelle en Europe de l'Ouest pour 23 millions d'euros ;
- en 2020, la réorganisation des structures de distribution de la Division Luxe en Amérique du Nord pour 96,3 millions d'euros et en Asie Pacifique pour 27,2 millions d'euros, le recentrage de certains circuits de distribution en Chine pour 27,8 millions d'euros, la réorganisation des structures organisationnelles et de distribution des Divisions Luxe et Professionnelle en Europe de l'Ouest pour 85,9 millions d'euros, la poursuite de la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 66,3 millions d'euros, le repositionnement des marques Decléor Carita et leur stratégie de commercialisation pour 22,5 millions d'euros ainsi que l'impact opérationnel de l'arrêt de la marque Clarisonic pour 18,9 millions d'euros.

(4) Dont :

- au premier semestre 2021, une reprise de provision pour 45 millions d'euros au titre d'un litige relatif à la propriété intellectuelle partiellement compensée par les frais relatifs aux acquisitions pour 6 millions d'euros ;
- au premier semestre 2020, les frais relatifs aux acquisitions pour 15 millions d'euros, certains coûts spécifiques et identifiables liés aux conséquences de la crise sanitaire incluant des coûts sanitaires incrimés pour 27 millions d'euros (mesures complémentaires d'hygiène, mesures de protection pour les salariés, caméras thermiques...) et des coûts engendrés par un arrêt soudain et total de l'activité sur les périodes bien définies de « lock down » imposé par les autorités locales pour 43 millions d'euros liés aux points de vente en propre (principalement les salaires des conseillères de beauté et les coûts liés à l'amortissement des droits d'utilisation des boutiques nets des éventuelles subventions reçues des bailleurs) et pour 70 millions d'euros correspondant principalement aux salaires de la force de vente de la Division Produits Professionnels, des conseillères de beauté dans les Department stores de la division Luxe et des forces de vente des Medical Doctors interdits de visite aux États-Unis ;
- en 2020, certains coûts spécifiques et identifiables liés aux conséquences de la crise sanitaire supportés sur le 1^{er} semestre incluant des coûts sanitaires incrimés pour 27 millions d'euros (mesures complémentaires d'hygiène, mesures de protection pour les salariés, caméras thermiques...) et des coûts engendrés par un arrêt soudain et total de l'activité sur les périodes bien définies de « lock down » imposé par les autorités locales pour 43 millions d'euros liés aux points de vente en propre (principalement les salaires des conseillères de beauté et les coûts liés à l'amortissement des droits d'utilisation des boutiques nets des éventuelles subventions reçues des bailleurs) et pour 70 millions d'euros correspondant principalement aux salaires de la force de vente de la Division Produits Professionnels, des conseillères de beauté dans les Department stores de la Division Luxe et des forces de vente des Medical Doctors interdits de visite aux États-Unis.

Les frais relatifs aux acquisitions pour 24 millions d'euros, des litiges relatifs à la propriété intellectuelle pour 20 millions d'euros.

NOTE 5. Avantages au personnel – Actions gratuites

5.1. Avantages au personnel – Pertes et gains actuariels

a) Au 30 juin 2021

La hausse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2020 est d'environ 40 points de base pour la France et le Royaume-Uni, et de 50 points de base pour les États-Unis. Sur la France et les États-Unis, les actifs de couverture affichent une hausse de leur valeur.

La France et les États-Unis présentent des impacts à la baisse de la provision pour retraite pour respectivement 294 millions d'euros et 92 millions d'euros. Ces impacts ont été pris en compte dans les comptes au 30 juin 2021. Le Royaume-Uni présente des impacts non significatifs qui n'ont pas été comptabilisés à fin juin, la baisse de l'engagement étant compensée par la baisse de la valeur des actifs de couverture.

b) Au 30 juin 2020

La baisse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2019 est d'environ 20 points de base pour la France et de 50 points de base pour les États-Unis et le Royaume-Uni. Elle est partiellement compensée par une évolution à la hausse des actifs de couverture pour les États-Unis et le Royaume-Uni. Sur la France, les actifs de couverture affichent une baisse de leur valeur.

La France et les États-Unis présentent des impacts à la hausse de la provision pour retraite pour respectivement 139 millions d'euros et 39 millions d'euros. Le Royaume-Uni présente quant à lui un impact à la baisse de 18 millions d'euros. Ces impacts ont été pris en compte dans les comptes au 30 juin 2020.

5.2. Actions gratuites

a) Conditions d'acquisition des droits

Aucun nouveau plan n'a été mis en place sur le premier semestre 2021.

Le plan du 20 avril 2017 a été définitivement attribué par l'émission de 742 276 actions le 21 avril 2021. Le nombre d'actions définitivement attribuées pour le plan du 20 avril 2017 a tenu compte du pourcentage de performance atteint à l'issue du plan.

Au 30 juin 2021, les conditions de performance des plans en cours ont été supposées réalisées.

b) Augmentation de capital réservée aux salariés

En septembre 2020, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionnariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 223,25 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de Bourse de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision du

Président-Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 17 septembre au 2 octobre 2020 au cours de laquelle 417 966 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un *Trustee* de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume-Uni, dont le nombre d'actions finalisé en juin 2021 s'élève à 5 327.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 3 novembre 2025 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles.

L'augmentation de capital a eu lieu le 3 novembre 2020 à hauteur de 452 967 actions.

NOTE 6. Actifs incorporels

Un test de dépréciation a été réalisé sur l'Unité Génératrice de Trésorerie *IT Cosmetics* et une perte de valeur a été constatée du fait d'événements défavorables, la performance ne s'étant pas révélée en phase avec les prévisions. Le retard pris sur le *Business Plan* résulte principalement de l'arrêt de certains canaux de distribution très dilutifs aux États-Unis.

La valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie *IT Cosmetics* s'élève à fin juin 2021 à 754,9 millions d'euros. Les taux d'actualisation utilisés au 30 juin 2021 pour ce test sont les suivants : 7,4 % pour les États-Unis et 7,8 % pour l'international.

L'augmentation du poste *Écarts d'acquisition* de 44,8 millions d'euros résulte pour l'essentiel de l'acquisition de *Takami* générant un *goodwill* provisoire de 145,9 millions d'euros, compensée par la dépréciation de l'écart d'acquisition *IT Cosmetics* (- 250 millions d'euros) et la variation positive des taux de change pour 139,1 millions d'euros.

La hausse du poste *Autres immobilisations incorporelles* de 98,7 millions d'euros résulte essentiellement des acquisitions du semestre pour 154,2 millions d'euros, de variations de périmètre pour 28,1 millions d'euros et de la variation positive des taux de change pour 42,7 millions d'euros. Ces impacts sont principalement compensés par des dotations aux amortissements de la période pour - 120,8 millions d'euros.

NOTE 7. Titres mis en équivalence

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Titres mis en équivalence			
LIPP Distribution	9,9	10,6	10,5
Autres	0,6	0,8	0,6
TOTAL	10,5	11,4	11,1

NOTE 8. Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

8.1. Emprunts et dettes financières

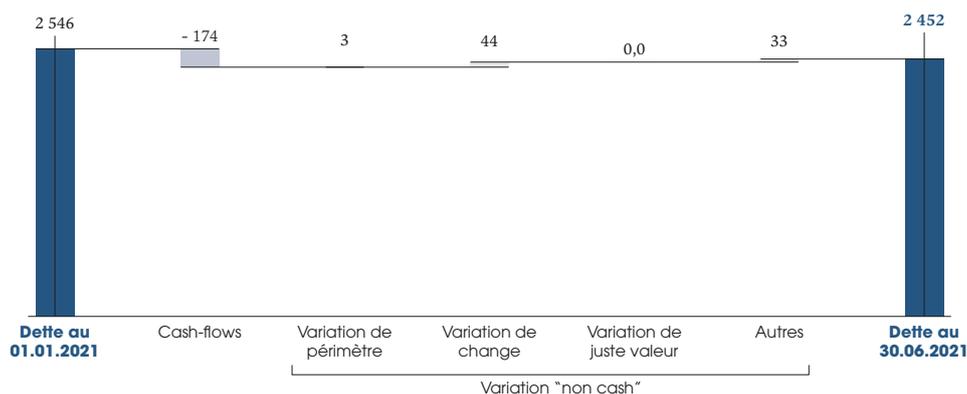
Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires, et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France et de papier commercial aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

8.1.1. Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	30.06.2021		30.06.2020		31.12.2020	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme	-	662,9	-	2 141,7	-	706,4
Emprunts bancaires MLT	-	-	-	-	-	-
Dettes financières de location	1 196,5	382,5	1 460,7	398,1	1 294,7	386,9
Concours bancaires	-	96,1	-	112,0	-	61,6
Autres emprunts et dettes financières	8,9	104,7	9,6	157,8	8,6	88,3
TOTAL	1 205,4	1 246,2	1 470,3	2 809,6	1 303,3	1 243,2

8.1.2. Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2020	Cash-flows	Variations « non cash »				30.06.2021
			Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur	Autres	
Titres négociables à court terme	706,4	- 56,7	-	13,2	-	-	662,9
Emprunts bancaires MLT	-	-	-	-	-	-	-
Dettes de location	1 681,5	- 200,9	2,3	31,8	-	64,3	1 579,0
Concours bancaires	61,6	32,5	-	1,9	-	-	96,0
Autres emprunts et dettes financières	96,8	50,7	1,1	- 3,3	-	- 31,7	113,6
TOTAL	2 546,5	- 174,4	3,4	43,6	-	32,6	2 451,5



8.1.3. Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	1 246,2	2 809,5	1 243,2
De 1 à 5 ans	912,7	1 090,1	994,8
Supérieure à 5 ans	292,6	380,2	308,5
TOTAL	2 451,5	4 279,9	2 546,5

(1) Le Groupe dispose d'une ligne de crédit confirmée non utilisée de 5 000 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 7 178,5 millions d'euros au 30 juin 2020 et 5 363,0 millions d'euros au 31 décembre 2020. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

8.1.4. Analyse de la dette par devise hors dette de location

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Euro (EUR)	225,9	1 171,3	382,0
US dollar (USD)	484,3	1 051,6	368,4
Peso colombien (COP)	28,2	34,0	34,8
Peso chilien (CLP)	23,2	35,2	24,1
Livre turque (TRY)	23,1	14,6	5,4
Rand sud-africain (ZAR)	13,3	20,7	14,0
Won coréen (KRW)	12,0	-	-
Livre égyptienne (EGP)	10,7	19,3	13,9
Shilling kenyan (KES)	10,2	13,7	6,4
Ringgit malaisien (MYR)	9,6	1,7	-
Roupie pakistanaise (PKR)	8,4	8,3	7,4
Dollar canadien (CAD)	8,0	-	-
Yen japonais (JPY)	4,8	-	0,6
Autres	10,7	50,6	7,9
TOTAL	872,4	2 421,1	864,9

8.1.5. Répartition de la dette taux fixe - taux variable (après prise en compte des instruments de couverture de taux)

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Taux variable	759,1	2 253,9	768,2
Taux fixe y compris dette de location	1 692,4	2 026,0	1 778,3
TOTAL	2 451,5	4 279,9	2 546,5

8.1.6. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêts effectifs de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, s'élevaient à - 0,12 % au 30 juin 2021 contre 0,73 % au 30 juin 2020 et 0,39 % au 31 décembre 2020 pour les titres négociables à court terme.

Il n'y a pas d'emprunt bancaire moyen et long terme au 30 juin 2021 comme au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2020.

8.1.7. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Euro (EUR) ⁽¹⁾	- 0,41 %	- 0,34 %	- 0,30 %
US dollar (USD)	0,08 %	1,53 %	0,90 %

(1) La baisse des taux euro se matérialise désormais par des tirages de titres négociables à court terme sur base de taux négatifs.

8.1.8. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des *cash-flows* futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 30 juin 2021, la juste valeur des dettes hors IFRS 16 s'élève à 872,4 millions d'euros contre 2 421,1 millions d'euros et 864,9 millions d'euros respectivement au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2020.

8.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2021		30.06.2020		31.12.2020	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placement	2 167,3	2 169,3	4 455,8	4 459,4	3 739,9	3 743,5
Comptes bancaires et autres disponibilités	2 657,0	2 659,7	1 985,8	1 985,8	2 666,0	2 680,5
TOTAL	4 824,3	4 829,0	6 441,6	6 445,2	6 405,9	6 424,0

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA). Elles sont considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat. Les comptes à terme à moins de 3 mois à l'origine figurent sur la ligne *Comptes bancaires et autres disponibilités*.

8.3. Actifs financiers non courants

En millions d'euros	30.06.2021		30.06.2020		31.12.2020	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Titres non consolidés						
• Sanofi ⁽¹⁾	10 446,6	4 033,5	10 717,3	4 033,5	9 304,5	4 033,5
• Autres titres cotés ⁽²⁾	37,8	18,7	13,2	9,5	30,7	12,0
• Titres non cotés ⁽³⁾	180,3	257,6	91,1	181,3	154,5	244,7
Actifs financiers au coût amorti						
• Prêts et créances financiers non courants	121,8	123,7	110,5	112,8	115,1	117,1
TOTAL	10 786,5	4 433,5	10 932,1	4 337,1	9 604,8	4 407,3

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,38 % au 30 juin 2021. La valeur au 30 juin 2021, au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2020, respectivement de 10 446,6 millions d'euros, 10 717,3 millions d'euros et 9 304,5 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 30 juin 2021, au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2020 respectivement de 88,36 euros, 90,65 euros et 78,70 euros. Le coût d'acquisition de 4 033,5 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 euros. La participation est évaluée à la juste valeur par résultat global.

(2) Cette rubrique comprend des titres de start-up de biotechnologie cotées.

(3) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- les investissements stratégiques dans les fonds d'investissement évalués à la juste valeur par résultat global dont 50 millions d'euros souscrits sur 2020 dans le fonds L'Oréal pour la régénération de la nature ;
- les titres de nos Filiales au Venezuela, déconsolidées depuis le 31 décembre 2015, pour 94,4 millions d'euros entièrement dépréciés.

En l'absence d'événement particulier, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

NOTE 9. Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

9.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

Sur la base des informations fournies par les Filiales, les opérations d'exploitation prévisionnelles font l'objet de couvertures de change, soit par options, soit par achats ou ventes à terme de devises.

Au 30 juin 2021, la variation de la valeur *mark-to-market* des instruments de couverture affectés aux opérations futures, et diffusée en capitaux propres, s'élève à 18,4 millions d'euros, contre 151,4 millions d'euros au 30 juin 2020 et 173,8 millions d'euros au 31 décembre 2020.

9.2. Pertes et gains de change

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	2020
Valeur temps	- 27,2	- 42,2	- 87,6
Autres écarts de change	52,8	40,7	94,0
TOTAL	25,6	- 1,5	6,4

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;
- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement 0,1 million d'euros, 12,6 millions d'euros et 13,3 millions d'euros pour les premiers semestres 2021 et 2020 et l'année 2020.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2021	1 ^{er} semestre 2020	2020
Coût des ventes	25,6	- 3,3	6,4
Frais de recherche et innovation	- 6,7	2,9	- 2,1
Frais publi-promotionnels	3,3	- 0,5	1,2
Frais commerciaux et administratifs	3,4	- 0,5	0,9
PERTES ET GAINS DE CHANGE	25,6	- 1,5	6,4

9.3. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas au 30 juin 2021 comme au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2020 d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

Au 30 juin 2021, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 10 446,6 millions d'euros (note 8.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de plus ou moins 10 % par rapport au cours de 88,36 euros du 30 juin 2021 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 1 044,7 millions d'euros avant impôt.

9.4. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 30 juin 2021, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 8.2.).

9.5. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 amendée en 2009 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

En millions d'euros 30 juin 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change	-	70,9	-	70,9
Actions Sanofi	10 446,6	-	-	10 446,6
Valeurs mobilières de placement	2 167,3	-	-	2 167,3
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	12 613,9	70,9	-	12 684,8
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change	-	155,4	-	155,4
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	155,4	-	155,4

<i>En millions d'euros</i> 30 juin 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change	-	109,4	-	109,4
Actions Sanofi	10 717,3	-	-	10 717,3
Valeurs mobilières de placement	4 455,8	-	-	4 455,8
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	15 173,1	109,4	-	15 282,5
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change	-	50,9	-	50,9
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	50,9	-	50,9

<i>En millions d'euros</i> 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change	-	183,0	-	183,0
Actions Sanofi	9 304,5	-	-	9 304,5
Valeurs mobilières de placement	3 739,9	-	-	3 739,9
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	13 044,4	183,0	-	13 227,4
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change	-	94,9	-	94,9
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	94,9	-	94,9

NOTE 10. Capitaux propres – Résultat par action

10.1. Capital social

Le capital se compose de 557 671 748 actions de 0,20 euro au 30 juin 2021, contre 559 298 180 actions au 30 juin 2020 et 559 871 580 actions au 31 décembre 2020.

10.2. Actions auto-détenues

Les actions correspondant au programme de rachat d'actions L'Oréal autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession nets d'impôts relatifs aux transactions sur ces actions sont également inscrits en capitaux propres.

a) 1^{er} semestre 2021

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2021 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2021	559 871 580	-	559 871 580
Annulation			
Levées options et actions gratuites	800 168		800 168
Rachats d'actions propres		- 3 000 000	- 3 000 000
AU 30.06.2021	560 671 748	- 3 000 000	557 671 748

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2021 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/ actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2021	-	-	-	-
Annulation				
Levées options et actions gratuites				
Rachats d'actions propres	3 000 000		3 000 000	1 104,8
AU 30.06.2021	3 000 000	-	3 000 000	1 104,8
<i>En millions d'euros</i>			-	

b) Année 2020

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2020 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2020	558 117 205	-	558 117 205
Annulation	-	-	-
Levées options et actions gratuites	1 754 375	-	1 754 375
Rachats d'actions propres	-	-	-
AU 31.12.2020	559 871 580	-	559 871 580

10.3. Résultat net hors éléments non récurrents – Résultat par action
10.3.1. Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents se réconcilie comme suit avec le résultat net – part du groupe :

<i>En millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2021	1^{er} semestre 2020	2020
Résultat net – part du groupe	2 362,6	1 822,5	3 563,4
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	1,2	4,5	3,5
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	250,0	89,8	89,8
Coûts de restructuration	94,1	133,6	382,1
Autres	- 30,0	179,2	233,5
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	- 70,7	- 84,8	- 161,5
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	-	-	-
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	- 7,2	-	- 11,8
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS – PART DU GROUPE	2 600,0	2 144,8	4 099,0

10.3.2. Résultat net – part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action :

1^{er} semestre 2021	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	2 362,6	559 618 818	4,22
Options d'achats et de souscriptions	-	108 872	-
Actions gratuites	-	2 105 864	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	2 362,6	561 833 554	4,21

1^{er} semestre 2020	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	1 822,5	558 666 980	3,26
Options d'achats et de souscriptions	-	338 304	-
Actions gratuites	-	2 228 461	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	1 822,5	561 233 745	3,25

2020	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 563,4	559 101 322	6,37
Options d'achats et de souscriptions	-	274 942	-
Actions gratuites	-	2 259 699	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 563,4	561 635 963	6,34

10.3.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action :

1 ^{er} semestre 2021	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	2 600,0	559 618 818	4,65
Options d'achats et de souscriptions	-	108 872	-
Actions gratuites	-	2 105 864	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	2 600,0	561 833 554	4,63

1 ^{er} semestre 2020	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	2 144,8	558 666 980	3,84
Options d'achats et de souscriptions	-	338 304	-
Actions gratuites	-	2 228 461	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	2 144,8	561 233 745	3,82

2020	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 099,0	559 101 322	7,33
Options d'achats et de souscriptions	-	274 942	-
Actions gratuites	-	2 259 699	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 099,0	561 635 963	7,30

10.3.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

NOTE 11. Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

11.1. Provisions pour risques et charges

11.1.1. Soldes à la clôture

En millions d'euros	30.06.2021	30.06.2020	31.12.2020
Provisions pour risques et charges non courantes	57,9	56,7	56,8
Provisions non courantes ⁽¹⁾	57,9	56,7	56,8
Provisions pour risques et charges courantes	1 211,1	1 029,6	1 224,7
Provisions pour restructurations	219,3	148,8	235,1
Provisions pour retour de produits	380,5	315,2	352,4
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	611,3	565,6	637,3
TOTAL	1 269,0	1 086,4	1 281,6

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel, les titres mis en équivalence lorsque la quote-part de l'actif net est négative, ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence (note 11.2.2.a et b).

11.1.2. Variations de la période des provisions pour risques et charges

En millions d'euros	30.06.2020	31.12.2020	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	30.06.2021
Provisions pour restructurations	148,8	235,1	102,5	- 96,2	- 25,1	3,0	219,3
Provisions pour retour de produits	315,2	352,4	257,4	- 203,2	- 33,8	7,7	380,5
Autres provisions pour risques et charges	622,4	694,1	119,9	- 88,0	- 74,9	18,1	669,2
TOTAL	1 086,4	1 281,6	479,8	- 387,4	- 133,8	28,8	1 269,0

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	377,3	- 287,5	- 63,4
Autres produits et charges	102,5	- 99,9	- 70,4
Résultat financier	-	-	-

11.2. Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

11.2.1. Contentieux fiscaux

Brésil - Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015. L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, L'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus et la provision constituée a, en conséquence, été reprise sur 2018.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 547 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque pour 36 millions d'euros.

Inde - Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2015/16 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités

de 179 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Europe - Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales italiennes, françaises et espagnoles en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces Administrations.

11.2.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Grèce, dans sa décision rendue le 4 octobre 2017, l'Autorité de la Concurrence grecque avait condamné L'Oréal Hellas à une amende de 2,6 millions d'euros pour pratiques anti-concurrentielles pour des faits remontant à 2005-2006.

L'Oréal Hellas a réfuté avoir participé à une entente illicite avec d'autres fabricants de cosmétiques de luxe. La cour d'appel administrative grecque a annulé cette condamnation le 5 novembre 2018. L'Autorité de la Concurrence grecque a formé un pourvoi en cassation contre cette décision le 28 janvier 2019 et l'audience devant le Conseil d'État qui a été reportée plusieurs fois, a finalement eu lieu le 17 novembre 2020. La décision devrait être rendue fin 2021.

En Allemagne, consécutivement à une procédure initiée en 2008 par l'Autorité de la Concurrence allemande dans le domaine des soins et hygiène du corps et définitivement close en 2015, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal Allemagne qui ont donné lieu à ce stade à des décisions de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal Allemagne conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000. Par arrêt du 27 octobre 2016, la Cour d'Appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a réfuté toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regretté qu'il n'ait pas été tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène et de soin pour le corps comme en témoigne le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et deancements.

Suite à un pourvoi formé par L'Oréal, la Cour de Cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. Le 18 juin 2020, la Cour d'Appel de renvoi a confirmé le montant initial de l'amende. L'Oréal a formé un nouveau pourvoi en cassation contre cet arrêt. La décision devrait être rendue fin 2021.

Il est rappelé que l'appel et le pourvoi en cassation n'étant pas suspensifs, l'amende qui avait été provisionnée fin 2014 a été payée le 28 avril 2015.

Au 30 juin 2021, la provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en « Autres actifs courants ».

Consécutivement à cette décision, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal qui en sont à un stade préliminaire ou ont donné lieu à une décision de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

Tous les contentieux encore en cours au 30 juin 2021 sont provisionnés à hauteur de 189,5 millions d'euros comme au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2020.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

NOTE 12. Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels résumés par le Conseil d'Administration.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2021

(Période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021)

Aux Actionnaires

L'ORÉAL

14, rue Royale
75008 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Société L'OREAL, relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le Rapport Semestriel d'Activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le Rapport Financier d'Activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 juillet 2021

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Anne-Claire Ferrié

Deloitte & Associés
David Dupont-Noel

4

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que ce Rapport Semestriel d'Activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Clichy, le 29 juillet 2021,

Par délégation du Directeur Général,

Christophe Babule

Directeur Général Administration et Finances

Conception et réalisation : **côtécorp.**

Tél. : +33 (0)1 55 32 29 74

Crédits Photographiques :

Giorgio Armani / Hunter & Gatti, photo non retouchée

L'ORÉAL

Société Anonyme au capital
de 111 534 349,60 euros
632 012 100 R.C.S. Paris

Siège administratif :
41, rue Martre
92117 Clichy Cedex
Tél. : 01 47 56 70 00

Siège social :
14, rue Royale
75008 Paris

www.loreal.com
www.loreal-finance.com